

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Décision du 18 février 2015 désignant les administrateurs provisoires du centre hospitalier de Briançon

NOR : AFSH1530098S

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6143-3-1 ;

Vu la décision n° 2014 206-04 du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur du 25 juillet 2014, relative au placement sous administration provisoire du centre hospitalier de Briançon ;

Vu la décision du 17 février 2015 n° 2015-0861 du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur portant prorogation de la mise sous administration provisoire du centre hospitalier de Briançon,

Décide :

Article 1^{er}

M. Pierre-Charles PONS, inspecteur général des affaires sociales, est désigné pour assurer l'administration provisoire du centre hospitalier de Briançon du 18 février 2015 au 30 juin 2015 inclus.

Article 2

M. Claude DAGORN, directeur d'hôpital hors classe, est désigné pour assurer l'administration provisoire du centre hospitalier de Briançon du 18 février 2015 au 18 août 2015 inclus.

Article 3

Pendant la période de l'administration provisoire comprise entre le 18 février 2015 et le 30 juin 2015, les attributions de directeur de l'établissement sont assurées par M. Pierre-Charles PONS. En cas d'empêchement, les attributions de directeur d'établissement sont exercées par M. Claude DAGORN.

Article 4

Pendant la période de l'administration provisoire comprise entre le 1^{er} juillet 2015 et le 18 août 2015, les attributions de directeur de l'établissement sont assurées par M. Claude DAGORN.

Article 5

La présente décision est notifiée au président du conseil de surveillance et au directeur du centre hospitalier de Briançon, ainsi qu'au directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 6

La présente décision entrera en vigueur le 18 février 2015 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 18 février 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'offre de soins,
J. DEBEAUPUIS